

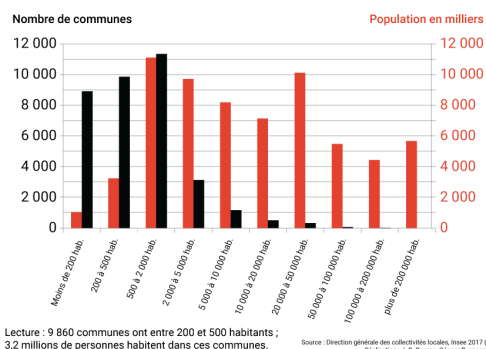
Ville moyenne (en France)

La **ville moyenne** correspond, en France, à plusieurs seuils statistiques différents selon les auteurs (voir ci-dessous), mais dans tous les cas il s'agit de la différencier de la **grande ville**. Cette dernière connaît des dynamiques liées aux économies d'échelle et à la métropolisation, et elle a longtemps concentré l'attention des politiques publiques, à l'instar des espaces ruraux. Les villes moyennes ont, quant à elles, longtemps été les oubliées de l'aménagement du territoire. Elles font l'objet depuis les années 2010 d'une attention soutenue en raison des difficultés qu'elles peuvent connaître : dévitalisation des centres, précarité des habitants dans certains quartiers, départ des classes moyennes et aisées vers les espaces ruraux, fermeture des services publics et privés. L'une de ces politiques récentes est l'opération « **cœur de ville** » (lancée en décembre 2017).

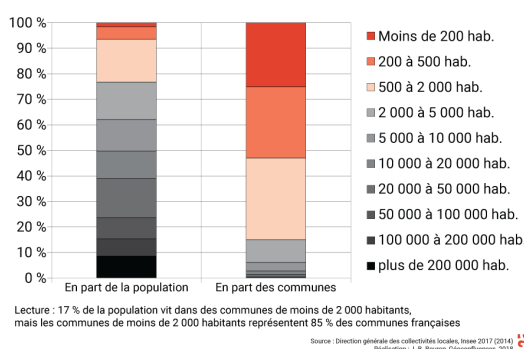
Quel seuil de population ? Plusieurs définitions

En 2017, 15 millions d'habitants vivaient dans des communes de moins de 2 000 habitants, 15 autres millions dans des communes de 2 000 à 10 000 habitants, 22 millions dans des communes de 10 000 à 100 000 habitants, et 10 millions dans des communes de plus de 100 000 habitants. Évidemment, ces chiffres posent le problème de l'échelle communale, les habitants d'une même agglomération étant répartis dans plusieurs communes.

Population et nombre de communes par tranche de population



Part de la population et des communes par tranche de population



Tranche de population	nombre de communes	population des communes en milliers d'habitants	part de la population
Moins de 200	8 923	1 058	1,6 %
200 à 500	9 860	3 240	4,9 %
500 à 2 000	11 340	11 110	16,8 %
2 000 à 5 000	3 144	9 721	14,7 %
5 000 à 10 000	1 177	8 200	12,4 %
10 000 à 20 000	516	7 142	10,8 %
20 000 à 50 000	331	10 118	15,3 %
50 000 à 100 000	83	5 489	8,3 %
100 000 à 200 000	31	4 444	6,7 %
plus de 200 000	11	5 674	8,6 %
TOTAL	35 416	66 196	100 %

Source : d'après Direction générale des collectivités locales, *Les collectivités locales en chiffres 2017* et Insee 2017 (populations légales 2014).

— Définition par la population agglomérée : **Frédéric Santamaria**, qui a consacré sa thèse aux villes moyennes, rappelle dans un article que les limites de la ville moyenne sont fluctuantes : « Selon les auteurs, la catégorie "villes moyennes" commence à partir de 20, 30, ou 50 000 habitants. Elle s'achève à 100 000 ou 200 000 habitants » dans l'agglomération (Michel, 1977, p. 642, cité par Santamaria, 2000). Il a décidé, dans sa thèse et dans l'article précité, de retenir les limites les plus larges soit toutes **les agglomérations urbaines de 20 000 à 200 000 habitants**.

— Définition par l'engagement associatif des élus : Les villes moyennes sont représentées par **une association d'élus** appelée **Villes de France**, représentant des communes de **15 000 à 100 000 habitants**. Il existe d'autres associations de ce type pour les petites villes (Association des petites villes de France, communes de 2 500 à 25 000 habitants) ou les communes rurales (Association des maires ruraux de France, communes de moins de 3 500 habitants). Les définitions de ces associations se recouvrent donc (une commune entre 2 500 et 3 500 habitants peut adhérer soit à l'AMRF, soit à l'APVF).

— Définition statistique mêlant emploi, population polarisée et statut administratif : **L'Insee** définit comme ville moyenne « un pôle de moyenne ou grande aire urbaine, comprenant donc **plus de 5 000 emplois**, dont la population est **inférieure à 150 000 habitants** et qui n'est **pas préfecture d'une ancienne région** ». 311 villes de France métropolitaine répondent à cette définition, d'après l'institut. En deçà de ces seuils se situent un très grand nombre d'agglomérations (bourgs ruraux ou petites villes) peu analysées par l'Insee à l'échelle nationale. Le « pôle rural » (« communes ou unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus. ») a été supprimé du nouveau zonage en aires urbaines de 2011 ([source](#)).

Au moins trois définitions

	Type de définition	Seuil inférieur	Seuil supérieur	Notes
Frédéric Santamaria	Population agglomérée	20 000 habitants agglomérés	200 000 habitants agglomérés	
Association Villes de France	Population communale	15 000 habitants	100 000 habitants	
Insee	Définition composite	5 000 emplois	150 000 habitants	Ne doit pas être chef-lieu d'une ancienne région

Source : *Santamaria, 2000 ; Villes de France, 2018 ; Insee Auvergne-Rhône-Alpes 2017.*

(JBB) 2018, dernière modification : juin 2020.

Sources

- Michel Michel, « **Ville moyenne, ville-moyen** », *Annales de géographie*, n° 478, novembre-décembre 1977 / CNRS, p. 641-685.
- Frédéric Santamaria, 2000. « **La notion de "ville moyenne" en France, en Espagne et au Royaume-Uni** », *Annales de géographie*, 2000, 109 (613), p. 227-239.
- **L'association Villes de France**, représentant les élus des villes moyennes.
- Insee : **Population des 75 plus communes et des 50 aires urbaines les plus peuplées.**

Pour compléter

- Iwan Le Clec'h, « **Le commerce à l'heure de l'hypermobilité des périurbains : l'exemple de Saint-Brieuc** », *Géoconfluences*, juin 2020.
- **Le dossier de presse** de l'action « Cœur de ville »
- **Les populations légales 2014** avec **fichier XLS** à télécharger sur data.gouv.fr
- **Direction générale des entreprises** (ministère en charge de l'économie et des finances)
- Frédéric Santamaria, 1998. *Les villes moyennes françaises : entre hiérarchie et réseaux (étude comparée avec l'Espagne et le Royaume-Uni)*, Thèse de doctorat dirigée par Guy Di Méo, Université de Pau et Pays de l'Adour, 513 p.
- « **Redynamiser les centres-villes des villes moyennes françaises ?** », *Géoconfluences*, brève de 2018.
- « **L'avenir des villes moyennes françaises en question** », *Géoconfluences*, brève de mai 2014.
- « **Les commerces de centre-ville : un déclin inéluctable ?** », *Géoconfluences*, brève de juillet 2016.